

SCORELCA

Appel d'offre n° 2022-05

Achat de produits contenant du recyclé : Quelle pertinence en termes d'impact environnemental

Date limite d'envoi des réponses email et dépôt:

Mercredi 30 novembre 2022

Contexte :

Les membres de SCORELCA sont souvent questionnés par les acheteurs sur la façon de réaliser des achats « bas carbone ». Les non-experts pensent que l'utilisation de recyclé est bénéfique pour l'environnement (et plus simplement que l'usage de recyclé entraîne une réduction des émissions de GES et de l'usage des ressources)... alors que les praticiens d'ACV savent que ce n'est pas toujours le cas, même en ce qui concerne l'usage des ressources !

En effet, certains considèrent intuitivement que « l'utilisation de recyclé est « gratuite », l'ensemble des impacts amont de la matière recyclée ayant été intégré dans le cycle de vie précédent ». Parmi eux, certains disent aussi « en même temps » que « le recyclage d'une matière économise la production de matière vierge »...

Cette étude établira des critères d'achat accompagné d'un guide qui permettra d'expliquer pourquoi et quand l'achat de produits recyclés est ou n'est pas bénéfique pour l'environnement.

Objectifs

Il s'agira, dans cette étude, d'identifier, pour de grandes catégories de produits (à déterminer) :

- 1) des critères d'achat concernant les pratiques de collecte et de régénération (technologies de recyclage) appliquées à ce contenu matière de matière secondaire (cf. étude SCORELCA concernant les boucles dans un contexte d'économie circulaire),
- 2) des critères d'achat qui tiennent compte de la situation du marché de matière secondaire et de son évolution prospective ou planifiée,
- 3) des critères d'achat concernant l'origine de la matière secondaire (filière industrielle, pays, transports) (cf. étude SCORELCA concernant le recyclage des plastiques) y compris selon que la matière soit pré-consommateur ou post-consommateur,
- 4) des critères d'achat concernant la matière substituée par le recyclé (nature de la matière vierge, quantité substituée...),
- 5) des critères d'achat concernant la qualité de la matière secondaire (ses propriétés), en lien notamment avec la durée de vie prévue des produits utilisant cette matière secondaire (une matière secondaire de qualité moindre à la matière vierge peut parfois suffire à remplacer de la matière vierge pour un produit à durée de vie courte),
- 6) des (éventuels) seuils min et max concernant le contenu en recyclé (notamment vis-à-vis de la capacité du produit contenant le recyclé à être recyclé en fin de vie),
- 7) des critères d'achat concernant la production des produits à l'aide de matière secondaire vs. la production des produits sans ce recyclé,

qui permettent d'assurer que les produits achetés avec ce contenu en recyclé sont plus performants d'un point de vue environnemental qu'un produit rendant le même service mais dont le contenu en recyclé est nul ou ne passe pas ces seuils et critères. La liste ci-dessus n'est pas limitative et il faudra la compléter au cours de l'étude pour qu'elle n'oublie pas de grands critères.

L'analyse ne sera pas limitée aux GES mais intégrera d'autres impacts, et notamment les impacts concernant l'usage des ressources.

Contenu de l'étude

Plusieurs études de SCORELCA ont déjà abordé le sujet du recyclage, et de l'usage du recyclé. Il ne s'agit pas de les reproduire ici, mais plutôt de les utiliser pour répondre à l'objectif de l'étude qui est de mettre en place des critères (simples) d'achat vert de produits contenant du recyclé.

Les études suivantes de SCORELCA seront donc accessibles et utilisées en tant que de besoin.

- Méthodes innovantes d'évaluation de l'impact environnemental des déchets (en ligne)
- Economie circulaire : concepts et méthodes d'évaluation (en ligne)

- Données disponibles pour la modélisation ACV des filières de traitement et de valorisation des produits en fin de vie : Etat de l'art et mise à disposition (en ligne)
- Boucles matières, boucles produits et ACV.

Cette liste n'est pas limitative.

1. Approche méthodologique

Dans un premier temps, on rappellera les différentes alternatives pour traiter l'utilisation de recyclé en ACV, au travers des normes (ISO 14044, EN 45557...) et réglementations (formule CFF et ses paramètres, dimension régionale de certaines réglementations...), et les différences que cela peut engendrer dans les calculs, selon les choix méthodologiques.

On identifiera aussi comment les principaux labels de contenu en recyclé (ex. papier) appliquent ces alternatives au sein de leurs calculs.

L'analyse prendra aussi en compte les dimensions conséquentielles associées à l'augmentation de la demande en recyclé dans un contexte où l'ensemble de la matière secondaire est déjà utilisée par d'autres. La méthode ADEME « empreinte projets » sera envisagée pour tenir compte de façon pragmatique de ces conséquences (arbre des conséquences).

On identifiera les cas où les règles peuvent être sujettes à interprétations, et à nouveau les différences que cela peut engendrer dans les calculs, selon les interprétations.

Enfin, on identifiera quels sont les principaux paramètres clefs qui conduisent les résultats des calculs ACV.

Ces paramètres seront certainement utilisés pour établir des critères d'achat vert relatifs à un contenu en matière recyclée dans les produits, et pourront s'inspirer de la liste présentée dans le paragraphe d'objectifs, en l'approfondissant et/ou en modifiant son contenu.

Au cours de ce travail, on présentera l'intérêt de quantifier l'ensemble des impacts sur l'environnement, afin d'identifier les transferts d'impacts (e.g. éventuelle économie de ressources vs. émissions de GES augmentées).

2. Approche sectorielle

Dans un second temps, on réalisera une synthèse présentant la pratique du recyclage des principaux matériaux en Europe (acier, cuivre, verre, béton, plastiques...) : quantités, nature des procédés sollicités... Il s'agira ici d'utiliser la bibliographie existante sur le sujet. Les pratiques d'usage de la matière secondaire seront détaillées, notamment en prenant en compte les cas où ces usages vont nécessairement de pair avec des usages de matière vierge.

Puis, on présentera la littérature informant sur les impacts environnementaux des matières recyclées (exemple : acier électrique) ou des produits intégrant une part de recyclé. L'effet des besoins de matière vierge pour permettre l'utilisation de matière recyclée, ou même pour réaliser le recyclage, sera évalué.

Des exemples seront recherchés concernant des cas où l'utilisation de recyclé est effectivement pertinente d'un point de vue environnemental, et des cas où l'utilisation de recyclé peut ne pas être bénéfique pour l'environnement, pour l'indicateur changement climatique et/ou pour d'autres indicateurs.

Il s'agira enfin d'identifier quelles sont les grandes catégories de produits, en Europe, pour lesquelles l'achat de certains produits contenant du recyclé est justifiée d'un point de vue environnemental global. On pourra lister aussi les catégories pour lesquelles ce n'est pas pertinent – compte tenu du contexte industriel actuel.

3. Recommandations

Des critères d'achat verts seront proposés pour les grandes familles de produits pour lesquels l'usage de recyclé est pertinent, en indiquant des métriques et des seuils quand ils sont pertinents, et en inscrivant ces critères dans des contextes réglementaires et normatifs appropriés à chaque famille.

Des recommandations seront produites pour la mise à jour de ces critères (délais suggérés par critère, approche pour la réalisée), afin notamment de tenir compte de l'évolution rapide des technologies de recyclage, et de l'apparition de nouvelles pratiques.

De plus, un argumentaire didactique en 2 pages (dont schémas), destiné aux non experts, sera préparé afin d'expliquer pourquoi, dans certains cas, l'achat de produits recyclés est ou n'est pas bénéfique pour l'environnement.

Plan de travail

Trois étapes seront suivies :

- 1) Une réunion de lancement aura lieu par webconférence. Il s'agira de présenter la problématique du sujet, de détailler les choix méthodologiques et modes de travail. Ce travail consistera surtout à approfondir les éléments présentés dans l'offre commerciale et à fixer certains aspects. Suite à celle-ci, un **rapport de lancement** sera produit (relevé de décision) et envoyé au comité de suivi qui pourra formuler des commentaires.
- 2) Deux réunions intermédiaires seront réalisées :
 - Une première réunion intermédiaire par webconférence permettra de présenter l'ensemble des résultats préliminaires des parties 1 et 2. Ces éléments seront discutés en réunion. Un **rapport intermédiaire** regroupant l'ensemble du travail réalisé à ce stade sera envoyé au moins 2 semaines avant cette réunion intermédiaire au comité de suivi, qui produira des commentaires (pendant et après la réunion).
 - Une deuxième réunion intermédiaire physique permettra de valider certains choix et de présenter une première version de l'argumentaire.
- 3) Une réunion finale présentera les recommandations et conclusions de l'étude. Les recommandations seront intégrées dans le rapport final, suite aux échanges tenus en réunions intermédiaires et aux commentaires reçus sur le rapport intermédiaire. L'objectif de cette troisième phase du projet est de produire un **rapport final** répondant à l'ensemble des objectifs du projet, et ceci avant la tenue de la réunion finale. L'envoi de ce rapport provisoire complet au comité de suivi sera prévu au moins 3 semaines avant la réunion finale, permettant aux membres de SCORE LCA de

produire des commentaires avant et pendant cette réunion. Celle-ci permettra la présentation des apprentissages et des résultats de l'étude. Des commentaires supplémentaires seront éventuellement produits après la réunion si nécessaire.

Réunions

Participation à trois réunions de travail à Paris ou en webconférence :

- Lancement en webconférence (incluant une présentation du plan de travail détaillé et le rapport de lancement, deux semaines après le début de travaux),
- Intermédiaire 1 en webconférence, (suite à l'envoi du rapport intermédiaire)
- Intermédiaire 2 en présentiel, (intégrant la présentation du cas d'étude)
- Finale en webconférence (incluant le rapport final provisoire et la synthèse provisoire).

Pour chacune de ces réunions, l'équipe préparera des supports de type PPT ou PDF.

Enfin, l'équipe organisera une **réunion de restitution** d'une heure environ par **web conférence** (système supporté par SCORE LCA si nécessaire). Cette réunion réalisée après la réunion finale aura pour but de présenter les résultats détaillés de l'étude à l'ensemble des membres actifs, des membres partenaires et de toute personne que SCORE LCA souhaitera inviter.

Livrables exigés

- 1 rapport de lancement en français,
- 1 rapport intermédiaire en français,
- 1 rapport final en français,
- 1 jeu de transparents en anglais présentant de manière synthétique les principaux enseignements de l'étude,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en français,
- 1 synthèse scientifique d'environ 5000 mots (résumé + contenu scientifique détaillé de l'étude) en anglais.
- Animation d'un webinar d'une heure pour les membres, en français (anglais possible) à la fin du projet

Durée de l'étude

9 mois environ. La réunion de lancement aura lieu en Janvier 2023 par webconférence.

Cadre budgétaire

Environ 40 000 Euros hors taxes. L'offre pourra intégrer des options éventuelles à discuter.

Remarques

Si le contenu du travail réalisé le permet, l'équipe retenue pourra se voir proposer de participer, à la demande de SCORE **LCA**, à des actions de valorisation des résultats acquis au terme de ce projet (préparation de publications, participation à des séminaires...) : intégrer une partie couvrant ce point au sein de l'offre (incluant votre réflexion sur les moyens de valorisation).

L'équipe proposée dans la réponse devra être celle qui réalise l'étude. La modification de l'équipe candidate après le dépôt de la réponse pourra remettre en cause le choix des membres de SCORE **LCA**.

Dépôt des projets

Les projets devront impérativement être présentés en utilisant le formulaire disponible sur le site de SCORELCA : www.scorelca.org

Attention les réponses sont limitées à 30 pages !

Les réponses sont à retourner pour le **Mercredi 30 novembre 2022** dernier délai (date d'envoi du courriel et cachet de la poste faisant foi).

Chaque dossier doit impérativement être fourni :

- par *dépôt* à l'adresse :
<https://www.scorelca.org/scorelca/appels-offres.php>

- ET par *courriel* à :
contact@scorelca.org

Evaluation des réponses

Au-delà de la conformité des réponses aux consignes mentionnées ci-dessus et au modèle de réponse demandé par SCORELCA, les principaux critères d'évaluation seront la qualité et l'argumentation de la réponse, les compétences de l'équipe candidate et particulièrement ses connaissances concernant le secteur du recyclage et sa modélisation en ACV. La qualité et la disponibilité du personnel mis à disposition pour la réalisation du projet seront également évaluées.

De plus, l'évaluation valorisera la complémentarité des compétences mises en œuvre.

Enfin, l'aspect pédagogique du projet sera un élément différenciant.